

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Makokou : un jeune homme trouve la mort par noyade dans l'Ivindo

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

SINISTRE matinée pour la famille du jeune Koby Ile-nangoye, 18 ans, que celle du vendredi 18 septembre 2020 : ce dernier a trouvé la mort par noyade dans l'Ivindo, dans la zone dite Bika-bika, au quartier Mbolo, à Makokou. D'après des témoins, le jeune Koby était en train de traverser la rivière à bord d'une embarcation de fortune quand, subitement, alors qu'il se trouvait en plein milieu du trajet, la pirogue s'est retrouvée remplie d'eau. L'embarcation en question aurait eu une avarie qui a provoqué un trou béant, anéantissant tous les efforts entrepris par le jeune homme pour tenter de vider la coque. Dans un ultime geste de survie, Koby a plongé pour essayer de regagner le rivage à la nage. Mais, il n'y arrivera pas, le courant d'eau étant trop fort.

Des femmes de retour des champs, effectuant une traversée dans une autre embarcation, ont également essayé de le secourir, sans succès, car elles ont eu peur de se retrouver dans l'eau. Ce, du fait que Koby a failli renverser leur pirogue, lorsqu'il se débattait pour échapper à la mort. En vain, puisqu'il a fini par se noyer. Repêché deux jours après dans un état de décomposition avancé, le corps de l'adolescent a été inhumé le même jour. Ce énième cas de noyade dans la rivière Ivindo vient relancer le débat sur un phénomène que nombreux dans la capitale ogivine ne semblent pas prendre au sérieux. En effet, il a été constaté chaque fois que les eaux de ce fleuve tarissent, "il y a toujours un cas de noyade, le scénario se répète à la montée des eaux. Cela de façon cyclique, chaque année", commente Charles, un habitant de Makokou.



Photo: BOTOUNOU/L'Union

L'endroit où le jeune homme a trouvé la mort par noyade.

Deux "Prince" dans la nasse de la Police judiciaire

G.R.M
Libreville/Gabon

LE service des affaires criminelles (SAC) de la Police judiciaire (PJ) devrait déférer au parquet, ce lundi 28 septembre 2020, les nommés Mounquenda Prince alias "Ndjobi" et Odounga Odounga Christian Steeven alias "Prince". Gabonais d'une trentaine d'années et opérant dans les communes de Libreville, Owendo et Akanda, ces individus se sont illustrés, selon les enquêteurs de la PJ, en volant à l'intérieur des voitures en stationnement de longue durée. Le 18 du mois finissant, ils ont donc été interpellés et gardés à vue dans les locaux de l'état-major des polices d'investigations judiciaires, où ils seraient déjà passés aux aveux. Non sans dévoiler leur mode opératoire.

De fait, comptant un chauffeur parmi eux, ils s'organisaient de manière à louer un véhicule avec lequel ils faisaient le tour des communes citées plus haut, pour visiter les principaux parkings ou ce qui en tient lieu. Ensuite, ils défonçaient les voitures garées avec l'espoir d'y trouver de l'argent et autres biens précieux. En plus des plaintes de leurs victimes, au nombre de 11, leur interpellation a été rendue possible grâce à des images des caméras de surveillance installées dans certains grands magasins de ces trois communes. Interrogés tour à tour, ils ont reconnu unanimement avoir à leur actif plusieurs vols à Libreville, Akanda et Owendo. Ce matin, les deux "Prince" devraient donc être présentés devant le parquet pour des faits présumés d'association de malfaiteurs et de multiples vols aggravés.

Akanda : 33 immigrés clandestins alpagnés à l'Île Ndendé

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

ET de trois pour la section nautique de la gendarmerie nationale, la direction générale des recherches et l'Agence nationale des parcs nationaux. Leur synergie a permis d'alpaguer 33 nouveaux immigrés clandestins (24 femmes et 9 hommes) au large du Parc national d'Akanda, précisément à l'île Ndendé. Parmi ces personnes ayant bravé la mer figure une fillette d'à peine sept ans. Cette arrestation, la troisième du genre en deux semaines, porte à 151 le nombre total d'immigrés clandestins pris dans les mailles du filet de la gendarmerie nationale, en collaboration avec les éléments de l'Agence nationale des parcs nationaux en un laps de temps. Durant deux semaines, ces "aventuriers" ont côtoyé reptiles, moustiques et autres insectes, car ayant trouvé refuge dans la mangrove. Pour survivre dans ce milieu hostile, les branches d'arbres ont fait office de gîte. Interrogée sur ses



Photo: DR

Les clandestins interpellés par la Gendarmerie

motivations, Léontine Ikouangou, une Béninoise de 22 ans, a motivé ce choix de risques par le fait qu'elle est à la recherche d'une vie meilleure. Ce, au péril de sa vie. "Je cherchais du travail, j'ai posé le problème à mon entourage. À la suite de cela, j'ai rencontré une sœur qui m'a dit qu'il est plus facile de trouver du travail au Gabon... Avant de prendre la pirogue, je ne connaissais personne ici", explique-t-elle, la voix chargée d'émotion. Avant d'ajouter : "Dans la brousse, on mangeait par la grâce de Dieu". Sort quasi-identique pour son

compatriote Saïdou, qui a embarqué au Nigeria, après avoir déboursé la coquette somme de 300 000 FCFA pour les frais de convoyage. Il a avoué qu'après une année blanche liée au nouveau coronavirus, il a tenté l'aventure pour trouver également du travail, afin d'amasser de l'argent devant lui permettre de payer sa scolarité. Lesdits immigrés, pour la plupart, sont déshydratés, certains couverts de blessures. D'autres, au regard des épreuves subies, dont Saïdou, ne désirent qu'une seule chose : regagner leurs pays respectifs.